

## Candidature au poste de juge de la CPI – Modèle de Curriculum Vitae

<b>NOM DE FAMILLE :</b>	ALAPINI-GANSOU	
<b>PRÉNOM :</b>	REINE	
<b>DEUXIÈME PRÉNOM :</b>	ADELAIDE SOPHIE	
<b>SEXE :</b>	Femme	
<b>DATE DE NAISSANCE :</b>	11 Août 1956	
<b>NATIONALITÉ :</b>	BENINOISE	
<b>CRITÈRES RÉGIONAUX :</b>	Afrique	
<b>SECONDE NATIONALITE : (LE CAS ECHEANT)</b>	NEANT	
<b>ÉTAT CIVIL :</b>	MARIEE	
<b>LISTE A/LISTE B :</b>	Liste B	
<b>LANGUES</b>	<b>Langue maternelle :</b> Nago (langue locale du Bénin) langue officielle Français	
- ANGLAIS	(à l'écrit) Confirmé	(à l'oral) Confirmé
- FRANÇAIS	(à l'écrit) Confirmé	(à l'oral) Confirmé
- AUTRES	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
<b>QUALIFICATIONS ACADEMIQUES : Date, établissement, diplôme(s) obtenu(s) (en commençant par le plus récent)</b> - Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire		
<b>2007 -</b>		
- Institution:	UNIVERSITE DE LYON / FRANCE	
- Diplôme(s) obtenu(s):	DIPLOME UNIVERSITAIRE EN DROIT de LA COMMON LAW (pièce N°4)	
<b>1998 - 1999</b>		
- Institution:	UNIVERSITE DE MAASTRICHT - UNIVERSITE DU TOGO	
- Diplôme(s) obtenu(s):	DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES. Thème: Droit et politique de l'environnement (pièce N°5)	
<b>1979 - 1983</b>		
- Institution:	FACULTE DE DROIT, UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN	
- Diplôme(s) obtenu(s):	MAITRISE ES SCIENCES JURIDIQUES en Droit des Affaires et Carrières Judiciaires	

(pièce N°6 )

**1981 - 1982**

- *Institution:* FACULTE DE DROIT, UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN
- *Diplôme(s) obtenu(s):* LICENCE en Droit des Affaires et Carrières Judiciaires ( pièce N°7)

**1979 - 1981**

- *Institution:* FACULTE DE DROIT, UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN
- *Diplôme(s) obtenu(s):* DIPLOME D'ETUDES UNIVERSITAIRES GENERALES 1 & 2 (pièces 8 et 9)

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :** : *Date, employeur, intitulé du poste, autres informations (en commençant par le plus récent) - Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire*  
- *Veuillez indiquer la pertinence de l'expérience par rapport à la candidature présentée sous la liste A ou B, le cas échéant*

**2015 - MM/AAAA**

- *Employeur :* AVOCAT près la COUR PENALE INTERNATIONALE
- *Intitulé du poste :* Conseil de permanence
- *Autres informations :* a déjà pleinement pratiqué sur des cas africains. ( pièce N°10)

**2012 - 2014**

- *Employeur :* COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE
- *Intitulé du poste :* JUGE
- *Autres informations :*

**2012 - A ce jour**

- *Employeur :* CENTRE INTERNATIONALDE FORMATION DES AVOCATS FRANCOPHONES COTONOU
- *Intitulé du poste :* FORMATRICE
- *Autres informations :* Thème de la formation " la procédure de défense devant la Cour Pénale Internationale ( pièce N°11)

**2002 - à CE JOUR**

- *Employeur :* ETAT BENINOIS / UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN FACULTE DE DROIT D'ABOMEY- CALAVI ET DE PARAKOU ( pièce n° 12 )
- *Intitulé du poste :* ENSEIGNANT CHERCHEUR en Droit PENAL et PROCEDURE PENALE
- *Autres informations :* A cet égard, j'ai été nommée comme expert pour l'élaboration du nouveau code de procédure pénale au BENIN. J'AI ANIME DES CONFERENCES SUR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES AMPHI THEATRES ET A LA CHAIRE UNESCO DU BENIN (pièce N°13)

### 1986 - A ce jour

- *Employeur :* BARREAU DU BENIN ( pièces N°14 & N°15)
- *Intitulé du poste :* AVOCAT près les Cours d'Appel du BENIN depuis le 4 Décembre 1986 inscrite sous le n° 23 de la liste des Avocats. je compte à cet egard plusieurs dossiers pénaux à mon étude.
- *Autres informations :* Ancienne stagiaire pour la Conférence Internationale des Barreaux.PARIS 1988. (pièce n° 16) . J'ai exercé pour l'Association Avocats Sans Frontières (ASF) Belgique dans le projet « Justice pour tous au Rwanda » en 2001
- En cette qualité, j'ai été nommée ARBITRE AGREEE en 2005, auprès de la Chambre de commerce et de l'industrie du Bénin; 2003 : Présidente du Comité technique pour l'élaboration des statuts et règlements intérieurs du centre de conciliation, d'arbitrage et de médiation de la chambre du commerce et de l'industrie du Bénin (CCAM - CCIB) et du projet de décret portant création du CCAM-CCIB et en 2004 auprès de l'association interprofessionnelle du coton du Bénin, ceci en raison de mes compétences en matière de mode alternatif de règlement de litiges.(pièce n° 17)
- En 2002, j'ai plaidé le cas Alidou OUEDRAOGO au Burkina Faso sur demande de la Commission Internationale de Juristes
- En 2009 ; j'ai obtenu l'anti constitutionalité des articles 336 et suivants du code pénal Béninois réprimant l'adultère de la femme au BENIN par une décision emblématique DCC N° 09/081 du 30 juillet 2009 .

## AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES PERTINENTES :

- Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire

### 2016

- *Activité :* En septembre 2016, j'ai été nommée par le Secrétaire Général des Nations Unies membre de la commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme au BURUNDI.

### 2015

- *Activité :* de 2015 à 2017 à la fin de mon mandat à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), j'ai présidé le groupe de travail conjoint sur les procédures spéciales de la CADHP et des Nations Unies.

### 2012 - 2014

- *Activité :* J'ai été courant Avril 2013 à fin Octobre 2014, nommée Chef de la composante droit de l'homme de la Mission Internationale Africaine de Soutien au Mali (MISMA) et pour la MISAHÉL.

### 2011

- *Activité :* J'ai été nommée par le secrétaire général des Nations Unies comme Membre de la Commission d'investigation sur les violences électorales de 2011 en République de la Côte d'Ivoire

### 2005 - 2017

- *Activité :* En tant que membre de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples depuis 2005 jusqu'en juillet 2017 ( date de fin de mon mandat), j'ai exercé les fonctions judiciaires de la CADHP au titre de l'article 45 de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Lesdites fonctions relèvent du mandat de protection de la CADHP qui reçoit et examine des plaintes individuelles de violations des droits de l'homme. (pièce N°18)
- De 2009 à 2011 j'ai été nommée Présidente de la Commission Africaine des droits de l'Homme et des peuples .
- Depuis mon entrée en fonction à la commission, j'ai pris entièrement part à la construction jurisprudentielle de cette institution quasi juridictionnelle. A ce titre, j'ai été en charge de la promotion des droits de l'homme dans les pays francophones de l'Afrique, en l'occurrence la République Démocratique du Congo, le Togo, le Mali, le Cameroon, le Cap Vert, le Sénégal. J'ai pris part activement aux décisions les plus emblématiques de la CADHP qui dans sa mission de juger totalise à ce jour plus de 700 cas y compris les décisions sur la recevabilité et sur le fond.
- J'ai été aussi nommée membre de plusieurs autres mécanismes spéciaux de la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples .

### 2005 - 2017 (bis)

- *Activité :* Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme (2005 à 2009) et depuis le 5 novembre 2011 jusqu'à juillet 2017. En cette qualité, j'ai coopéré avec tous les autres systèmes régionaux des droits de l'homme à travers moult activités conjointes et de renforcement de capacité. J'ai participé à plusieurs séminaires sur des thématiques diverses liées à la promotion, à la protection des droits des défenseurs des droits de l'homme et au renforcement des capacités des défenseurs des droits de l'homme. J'ai fait éditer des manuels, des guides de travail et un outil de communication pour les défenseurs des droits de l'homme. J'ai organisé plusieurs colloques. Toujours dans le souci d'assurer la promotion et la protection des défenseurs des droits de l'homme, j'ai créé une Fondation dénommée "DEFENSEURS D'AFRIQUE".
- En tant que Rapporteuse spéciale, j'ai présidé un groupe d'études sur la liberté d'association pour la

commission africaine des droits de l'homme et des peuples. J'ai été nommée également point focal sur les représailles contre les défenseurs des droits de l'homme en Afrique.

- J'ai conduit une Etude sur la liberté d'association en Afrique (2014) et je viens de soumettre à la Commission africaine un projet de lignes directrices sur la liberté d'association en Afrique.
- J'ai conduit une étude sur la situation des femmes défenseuses des droits de l'homme en Afrique .(2014) j'ai fait adopter des principes et des directives sur les droits humains et le terrorisme en Afrique(2015) d'une part et d'autre part, des lignes directrices sur la police et les droits humains en Afrique(2017).

#### **PUBLICATIONS LES PLUS PERTINENTES**

##### **Auteure ou co auteure de plusieurs publications**

- ☐ **De l'article 64 à l'article 122-1 du code pénal : une reforme à mi-chemin parue à la revue annuelle de l'assistance en santé mentale en Afrique ; 1999**
- ☐ **La prise en charge psychologique des femmes victimes de violences sexuelles Cas du BENIN et du CONGO.**
- ☐ **Le code des personnes et de la famille du Bénin à l'épreuve de l'application (2012).**
- ☐ **« Publics policies for the protection of human rights defenders in Africa », Focus 2014**
- ☐ **« L'adoption au Benin : entre droit et culture », 2016**
- ☐ **"Le législateur et le juge Africains dans le succès de la mission de la Cour Pénale Internationale", 2016**
- ☐ **« La responsabilité des Etats en matière de violences sexuelles en Afrique », 2017**

#### **SEMINAIRES ET CONFERENCES LES PLUS PERTINENTES**

- 1- Du 27 au 31 mars 2017, j'ai organisé le 2ème colloque international JOBOURG + 18 sur la situation des défenseurs des droits de l'homme en Afrique à COTONOU / BENIN.
- 2- Du 24 Octobre au 4 novembre 2016, dans le cadre de la 59ème session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, j'ai pris part à la commémoration de l'année 2016 dédiée année des droits de l'homme en Afrique avec un accent particulier sur les droits de la femme en Afrique; A cet égard mon mécanisme a présenté entre autres le travail accompli sur la situation des femmes defenseuses en Afrique.
- 3- Le 17 juillet 2016 en tant qu'ancienne secrétaire exécutive et membre de la Coalition Béninoise pour la Cour Pénale Internationale (CPI), j'ai organisé un atelier d'élaboration et de rédaction d'une loi d'adaptation et de mise en œuvre du statut de Rome pour le BENIN . J'ai pris part à Cotonou au 1er TOAST sur " la responsabilité des Etats Africains parties à la Cour Pénale Internationale face aux violences faites aux femmes en Afrique" à l'occasion de la journée internationale de justice pénale internationale du 16 juillet 2016.
- 4- Du 8 au 9 juillet 2016 , j'ai pris part au 3ème panel de haut niveau sur le Genre et le développement organisé par l'Union Africaine en prélude au 26ème sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement à Kigali au Rwanda.
- 5- Du 31 Juillet au 3 Août 2016 , j'ai été oratrice principale à l'occasion de la Conférence internationale sur le leadership Féminin en Afrique Francophone . A cet égard, j'ai été nommée 2eme vice-présidente de l'Observatoire Panafricain du Leadership Féminin;
- 6- En Juin 2016, j'ai pris part à une formation des avocats de la Cour Pénale Internationale à la Haye au Pays Bas.( pièce n° 19)
- 7- En février 2015 à Accra au Ghana, j'ai été invitée en tant qu'oratrice principale à la 2ème conférence

internationale sur les droits de l'enfant et la santé de la reproduction.

8- En octobre 2014, j'ai pris part à un séminaire de haut niveau à Cotonou au BENIN, sur la coopération entre les Etats de l'Afrique Francophone et la Cour Pénale Internationale, séminaire qui a réuni des ministres de la justice, des procureurs généraux ; des participants venus des pays suivants: Burkina Faso, Mali ; Togo, Sénégal, Tunisie, Maroc, Niger, Tchad, République centrafricaine, des représentants du bureau du procureur et du greffe de la CPI .

9- En 2014, j'ai pris part à Bamako au Mali à un important atelier sur le thème, «l'Impact du conflit Malien sur les droits des femmes et des filles : quel partenariat avec la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) ?» : 28 - 30 Octobre 2014, Bamako / Mali ;

10 - En juillet 2010 , j'ai pris part à une conférence régionale sur les droits des femmes en Afrique, à Bamako au Mali, 15 juillet 2010.

11- Entre juillet et Août 2008, J'ai organisé un atelier de renforcement des capacités des défenseurs des droits de l'homme en Afrique ; atelier à l'issu duquel des outils de travail pour les Défenseurs des Droits de l'Homme ont été confectionnés: un guide et un manuel de travail.

12- En juin 2006, j'ai pris part à une formation des juges internationaux , organisée par l'INSTITUT BRANDEIS pour les juges internationaux, édition 2006 à DAKAR et M'BOUR au SENEGAL (pièce n° 20)

13- Du 4 au 6 mars 2004: Présentation et exécution d'un projet d'atelier sur l'élaboration et la rédaction d'une loi pour l'adaptation et la mise en œuvre du Statut de Rome.

#### APPARTENANCE A DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Membre de l'association des femmes juristes du BENIN depuis 1990

Membre fondatrice du Réseau wildaf Benin, Femmes droits et développement en Afrique; 1999. A ce titre, je suis Juriste conseil pour les femmes victimes de violences du Centre pour le droit et le développement de la femme, du Réseau Wildaf-Benin avec plus de 250 cas traités;

Membre de la Fédération Internationale des Femmes Juristes

Membre de l'Association des Femmes Avocates du Bénin, 2014

Membre du BARREAU PENAL INTERNATIONAL

Membre de la Coalition Béninoise pour la Cour Pénale Internationale, 2002

#### DISTINCTIONS REÇUES

1- A la Sorbonne à Paris, le Prix des Droits de l'homme lors du Cinquantenaire des Indépendances Africaines le 27 novembre 2010 m'a été décerné pour ma contribution significative à la défense des droits de l'homme en Afrique.

2- En 2012, au cours de la 52ème session de la Commission Africaine, j'ai reçu à Yamoussoukro en Côte D'Ivoire un prix pour ma contribution pour les droits de l'homme en Afrique ;

3- En 2012, j'ai aussi reçu au siège de l'ONUSIDA à Genève une reconnaissance pour ma contribution dans la lutte contre les violations des droits de l'homme basées sur l'orientation sexuelle en Afrique.

4- En 2016 distinction recue en qualité de Membre et porte parole de la Chambre de réponse pour ma contribution à la réussite de l'élection présidentielle de 2016 au BENIN

## INTÉRÊTS PERSONNELS

Mes intérêts personnels sont de plusieurs ordres:

D'abord, je veux poursuivre l'œuvre de protection des droits de l'homme au niveau de l'institution judiciaire internationale permanente par excellence qu'est la Cour Pénale Internationale et ceci grâce à mon profil et mes expériences avérées .

-Servir la justice internationale par la pratique judiciaire et les activités de recherche.

. La Cour Pénale Internationale est le dernier rempart des populations vulnérables ; des victimes innocentes qui ne demandent qu'à être restaurées dans leur dignité humaine.

En conséquence, une justice saine et effective qui répond entre autres au principe du procès équitable doit leur être offerte.

•Je suis avocate et enseignante chercheuse, avec 31 années d'expériences ajoutées à l'expertise acquise depuis plus de 15 ans de pratique de droit international des droits de l'homme, j'ai donc la pleine assurance de la satisfaction et de l'exaltation que j'obtiendrai en étant juge à la Cour Pénale Internationale.

•MES ATOUS personnels qui me rendent forte dans ma mission et mes compétences avérées sont entre autres :

1- Mon goût de la recherche sur les sujets d'actualités; toute chose qui devrait me permettre de me faire une bonne conviction de mon sujet . J'aime donc beaucoup lire. De la lecture, je puise mes forces pour interagir avec mes interlocuteurs.

2- Ma grande capacité d'écoute que j'associe au respect de la psychologie du dialogue me donne la force de convaincre ou de me faire convaincre.

3- Parlant de justice, j'aime autant rester dans la rigueur juridique, tout en ayant le souci de faire du droit un facteur de développement . A la Commission Africaine, un organe quasi juridictionnel qui rend des décisions qui dépassent les frontières africaines, j'ai exercé la fonction de juge ; et pendant ce temps j'ai côtoyé des juges internationaux avec lesquels je me suis familiarisée dans le cadre de mes formations avec le centre Pearson pour le maintien de la paix ; le barreau pénal international et l'association internationale des Avocats de la défense ; sans oublier l'institut BRANDEIS pour les juges internationaux.

4- J'ai le courage de mes convictions et de mes décisions et j'ai le savoir-faire auprès des différents acteurs. J'ai un sens aigu du devoir et de la responsabilité.

5- J'ai une grande facilité à m'adapter aux situations les plus inattendues et me faire proche des personnes en difficulté. Pendant les douze (12) années que j'ai passées à la Commission Africaine ; d'abord je me suis formée au droit de la Common Law dans la mesure où je suis ressortissante d'un pays de tradition juridique romano germanique et donc de la civil Law. Je me sentirai parfaitement à l'aise avec mes collègues des autres systèmes juridiques.

6- J'ai siégé comme présidente/ juge dans bon nombre de procès fictifs en matière des droits de l'homme un peu partout en Afrique. J'ai donc servi les droits de l'homme d'abord en tant que membre de la Commission en prenant une part pleine, entière et conséquente à la construction et au renforcement de cet organe aux fonctions juridiques qu'est la Commission Africaine; ceci à travers la multitude de décisions rendues à ce jour. La Commission Africaine est parvenue à ses résultats grâce à nos méthodes d'interprétation de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples ; méthodes fondées à la fois sur le droit international, la jurisprudence internationale ; mais aussi sur les différentes tendances et développements en matière des droits de l'homme.

En tant que Rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme en Afrique :

☐ J'ai instauré un dialogue constructif avec les acteurs étatiques, la société civile et tous les autres partenaires sur les sujets d'actualité en matière des droits de l'homme et ceci à travers des appels urgents, des communications, des communiqués de presse et des déclarations. J'ai fait concevoir des outils de travail et de renforcement des capacités: des manuels et un outil de communication et de renforcement des capacités pour

## les Défenseurs des Droits de l'Homme.

☐ J'ai aussi créé la synergie avec les organes similaires des Nations Unies, des systèmes Européens, inter Américains et Asiatiques, sur les droits des défenseurs des droits de l'homme et ai été à l'initiative de la coopération inter organique qui a donné naissance en 2012 à une feuille de route sur la coopération entre les procédures spéciales de la commission africaine et celles des Nations Unies. A titre d'exemple, j'ai travaillé sur les questions brûlantes liées à la liberté d'association, la liberté d'expression, au renforcement des capacités des acteurs, aux droits des femmes défenseures, aux représailles contre les défenseurs des droits de l'homme et aux questions liées à la violation des droits de l'homme basée sur l'orientation sexuelle.

☐ En tant que Rapporteuse spéciale sur les Défenseurs des Droits de l'homme en Afrique, je me suis employée à faire des procédures spéciales de la Commission Africaine des outils de création de droit. A titre d'exemple, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples qui est le texte fondamental sur lequel repose la commission africaine ne prévoit pas de façon expresse le droit à la manifestation pacifique, cependant à partir d'une étude que j'ai conduite et des cas individuels qui sont parvenus à la commission africaine, celle-ci est arrivée à faire du droit à la manifestation pacifique un droit à promouvoir et à protéger. A cet égard, nous avons eu la ligne directrice sur le droit à la manifestation pacifique.

- Entre 2009 et 2012, en tant que Présidente de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, c'est sous le signe de la matérialisation et de la complémentarité entre la commission africaine et la cour africaine des droits de l'homme et des peuples que j'ai mis mon mandat. Ceci par le biais de l'harmonisation des règlements intérieurs des deux organes, sachant que notre règlement intérieur en sa partie IV règle de façon claire les modalités de notre complémentarité ; c'est d'ailleurs à cet égard que la commission a saisi la cour africaine des droits de l'homme et des peuples des violations graves et massives des droits humains perpétrées en Lybie en 2011 et du cas des Endorois en 2011 et des OGiek en 2012 .

Tout en ayant conscience que le chemin à parcourir est encore long, je veux enfin servir non plus seulement l'Afrique ; mais la communauté internationale dans toutes ses dimensions et ceci à travers la Cour Pénale Internationale. Je voudrais prendre pleinement part à la construction d'un monde moins violent, d'un monde dans lequel les droits de l'homme doivent être au centre des décisions politiques ; un monde dans lequel les droits des victimes doivent primer. Je veux poursuivre l'œuvre de protection des droits de l'homme au niveau de l'institution judiciaire internationale permanente par excellence qu'est la Cour Pénale Internationale.

## DIVERS

En dehors de mes diplômes académiques , j'ai reçu plusieurs certificats dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire

En attestent les documents ci- joints

En 2009 j'ai pris part à un training workshop on human rights and conflict management for human rights defenders au Center for conflict resolution à Johannesburg en Afrique du Sud (Pièce n° 21 )

En juillet 2005, Attestation de participation au cours sur la pratique du droit devant la Cour Pénale Internationale organisé à Dakar au Sénégal par le Centre Pearson en collaboration avec l'Association Internationale des Avocats de la Défense.(pièce n° 22°)

En Février/ Mars 2005: Certificat de participation au cours (CS-84 F) organisé par le Centre Pearson/ Programme de formation de gestionnaires civils francophones pour la consolidation de la paix (PGCAF) à Ouidah au Bénin (pièce N°23).

-2003: Présidente du Comité technique pour l'élaboration des statuts et règlement intérieur du centre de conciliation, d'arbitrage et de médiation de la chambre du commerce et de l'industrie du Bénin (CCAM - CCIB) et du projet de décret portant création du CCAM-CCIB.

- Mai 2003: Certificat de participation au 11ème cours régional sur les procédures internationales des droits humains organisé par le Centre Africain pour la Démocratie et les études des droits de l'Homme et des Peuples

avec participation à la 33ème Session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.(Pièce n° 24)

- Octobre 2002: Certificat de participation au 5ème Séminaire -Atelier organisé par l'Institut Africain des droits humains sur les contentieux en droits humains avec participation à la 32ème Session ordinaire de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

- Juillet 2000: Certificat de participation à la 31ème Session d'Enseignement de l'Institut International des droits de l'Homme de Strasbourg. (pièce N°25)

-Juillet 1999 : Certificats de participation à la 30ème Session D'enseignement de l'Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg RENE CASSIN et au 27ème cours intensifs à l'enseignement des universités de l'institut RENE CASSIN de Strasbourg . (pièce N°26) et (pièce N°27)

- Novembre-décembre 1996 : Certificat de Participation à un séminaire de Formation sur le Management pour les ONGs des Droits de l'Homme au Caire en Egypte.( Pièce N° 28 )

- Juillet-Aout 1993 : Certificat de Participation à la 21ème Session de Formation Intensive de l'Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg. (pièce N°29)

#### EXPERTISES ET CONSULTATIONS

- 2015 : Coptée pour une formation sur les violences faites aux Femmes à L'ENA à Paris

- 2012 : Expert, membre du groupe de contact pour les droits humains et le VIH pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, (ONUSIDA).

- 2010-2011 : Supervision d'un projet pilote de promotion des services juridiques au profit de personnes vivant avec le VIH SIDA et des populations vulnérables au Bénin.

- 2007-2008 : Consultante pour le Ministère de l'Environnement du Bénin pour l'élaboration d'une loi-type en matière de gestion de l'eau.

- 2006 : Consultante pour le Bureau régional Afrique de l'Ouest et du centre de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour la rédaction d'un projet de loi sur la protection des droits humains des malades mentaux.

- 4 - 6 Mars 2004: Présentation et exécution d'un projet d'atelier d'élaboration et de rédaction d'une loi d'adaptation et de mise en œuvre du statut de Rome.

- 2003-2004 : Consultante pour le Ministère de l'environnement du Bénin pour la confection d'un projet type de contrat

- 2001-2002 : Consultante pour le Ministère de l'environnement du Bénin sur le droit et la diversité biologique.(pièce N° 30)

J'ai une très bonne connaissance de l'Afrique pour avoir parcouru plus de 45 pays sur les 54 que compte le continent dans le cadre de mes fonctions à la CADHP.

J'ai également une bonne connaissance de l'outil informatique.

NB : les pièces n° 1; 2; et 3 attestent de ma nationalité et de l'endossement de ma candidature par L'Union Africaine et la CEDEAO. Les Pièces , n° 31, 32, et 33 sont quelques attestations pertinentes dans le domaine des lois et politiques en matière de VIH , de formation continue et de formation de formateurs.